

Adresse de la société populaire d'Aunay (Calvados) qui félicite la Convention de son décret qui abolit l'esclavage et d'avoir déjoué le complot, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Aunay (Calvados) qui félicite la Convention de son décret qui abolit l'esclavage et d'avoir déjoué le complot, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 147-148;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27874_t1_0147_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

mais encore les pièces voisine qui en sont endommagée tout le long de quarante pieds de large, rapportera un produit bien plus abondant toutefois qu'il n'y aura plus d'arbres.

Vive la République, vive la Montagne ».

PÉELLE (*maire*), HAUTEMULLE, LOCQUIN, MACRAL, FEVAL, MACRY, P. PÉELLE, HAMELIN, MORET, LANDRY, GAMACHE (*notable*), LAPOSTOLES (*notable*), CHÉRON (*agent nat.*), DANIEL (*secrét. greffier*), LEDUQ, FILLION, CECLÉN, RIOHET.

Notre commune fait don de 2 matelas et 2 couvertures pour les hôpitaux.

c

[*Les autorités constituées et la Sté popul. de Maintenon, à la Conv.; 30 germ. II*] (1).

« Infatigables représentants,

Un nouvel orage qui grondait sur vous, vient d'être dissipé; les traîtres viennent de payer leurs forfaits; la justice et la vertu sont à l'ordre du jour; marchez et continuez votre courage, la République est impérissable. S. et F. »

PRÉVOST (*maire*), MARTEAU, CARRÉ, ROBERT, MESSONNIER.

d

[*La Sté popul. d'Aunay, à la Conv.; 7 niv. II*] (2).

« La justice et l'humanité vous ont inspiré de naturaliser, chez vous, la liberté et l'égalité. Dès l'instant que vous les avez eu déclarées françaises, la sombre jalousie d'une cour toujours rivale s'est agitée. Un monstre qui en recèle tout le venin, multiplie ses ressources infernales pour nous ravir ce bienfait.

Il dispose le crime, à lui ménager ce triomphe, par un accueil honorable au palais de St-James: ici, ce ministre exécrationnel fait louer le perfide, récompenser le traître, secourir le conspirateur, applaudir au subtil empoisonneur, décorer l'heureux assassin. Ce système d'atrocités, dirigé contre notre bonheur, arme le bras du plus faible Français. Les cris de la vengeance éclatent de toutes parts. Deux cents mille républicains sont prêts, si vous l'ordonnez, à voler sur les bords de la Tamise; ils ont juré de faire reconnaître les droits de l'homme au tyran anglais et à tous les scélérats couronnés: ils ont juré d'immoler Pitt et ses infâmes satellites aux mânes de nos frères égorgés: ils ont juré et ils jurent de briser tous les sceptres, de fouler aux pieds les diadèmes et de ne réserver qu'un trône pour la vertu. Ils parcoureront, avec constance, cette périlleuse carrière; pendant que les pères de la patrie, après avoir purgé le sanctuaire des lois de la présence des froids amis du bien public, continueront, jusqu'à la paix leurs précieux travaux. Reprenez courage, ô vous les bienfaiteurs du genre humain! mettez le comble à l'édifice de la raison et de la sa-

(1) C 303, pl. 1100, p. 10; B⁴ⁿ, 3 flor.; J. Sablier, n° 1274. Eure-et-Loir.

(2) C 303, pl. 1100, p. 1, 4, 5, 9. Probablement, Calvados.

gesse; et vos noms seront inscrits, en lettres de feu, sur son frontispice. »

F.A. GUÉRIN cadet (*présid.*), ARNAUD, GIRAUD.

7 pluv. II,

« Citoyens législateurs,

Vous venez d'organiser un gouvernement dont la marche rapide va, bientôt, fixer le bonheur dans notre patrie. Les nouveaux moyens que vous suggère sans cesse, votre généreuse impatience, devanceront notre espoir. Quel appât pour les nations qui nous environnent! quoique façonnées au joug de la servitude, pourront-elles encore l'endurer, à la vue de notre triomphe? Ne rappellera-t-il pas à ces âmes serviles leur dignité primitive? revenues d'une longue léthargie, elles rougiront, enfin, de leur pusillanimité. Ne devraient-elles pas employer, sur le champ, les fers qu'elles portent, à anéantir toutes les castes ennemies du genre humain. L'exemple d'un peuple qui jouit, maintenant, de tous les avantages que promet la société; n'est-il pas un assez puissant aiguillon? Fasse le génie de la liberté qu'il réveille promptement! nous envions à nos neveux le touchant spectacle de cette douce fraternité qui doit, seule, régner sur la terre. Si vos soins vigilants, Citoyens, qui tendent à hâter cet heureux moment, sont couronnés d'un entier succès, vous aurez la gloire d'avoir obtenu, dans un très court intervalle, ce que les spéculations d'une lente sagesse n'auraient produit qu'après bien des siècles. »

[Mêmes signatures.]

27 vent. II,

« Citoyens législateurs,

Une loi qui étend le bienfait de la liberté à tous les malheureux que l'avarice avait muselé, doit bientôt confondre la plus atroce calomnie et arracher les poignards qu'aiguise une cruelle ambition. Le désir de rapprocher l'époque de la félicité générale va s'emparer de toutes les belles âmes. Ce ne sera pas en vain que le flambeau de la philosophie aura percé le nuage épais, dont les fauteurs du despotisme cherchent, sans cesse, à l'envelopper. Ce ne sera pas en vain que sa lumière aura éclairé une nation magnanime sur ses plus chers intérêts. Le peuple français embarrassé de la puissance qu'elle lui a restituée, en a sagement confié l'exercice à de savants philanthropes. Le décret de l'abolition de l'esclavage justifie pleinement son choix. Ceux qui aiment à essuyer les larmes des infortunés de toutes les contrées sont bien dignes d'être revêtus des pouvoirs du souverain. Le bon usage que vous venez d'en faire, Citoyens, couvrira de gloire le nom français. Quel être sensible, au récit de ce grand acte de bienfaisance, ne sera pas jaloux de nous appartenir? quelle partie de l'Afrique ne chérira pas, désormais, la France et ses vertueux législateurs! Ce sont là les seules conquêtes que de bons républicains savent se réserver. La Société populaire du canton d'Aunay, après avoir joui du sentiment délicieux que votre tendre humanité lui a prêté, a senti redoubler si fort sa haine contre la royauté, qu'elle en a, de nouveau, provoqué l'horreur en célébrant l'anniversaire

de la mort de notre dernier tyran. Tous les citoyens, accourus à cette fête, ont juré, dans les transports de la plus vive allégresse, de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang, plutôt que de permettre à la ligue des rois de renouer les chaînons que nous avons si heureusement dispersés! périssez tous ensemble, implacables ennemis du genre humain, nous sommes-nous écriés! délivrez la terre de votre funeste présence, pour qu'elle devienne, à jamais, le séjour de l'égalité et du vrai bonheur.»

[Mêmes signatures.]

7 germ II,

« Citoyens législateurs,

La raison et l'équité qui préparent les hautes destinées de la République française, vous ont, fort heureusement, placés autour de son berceau. Des vertus actives et une profonde sagacité devaient bien être chargées du soin de le protéger. Quelle prévoyance ne fallait-il pas pour empêcher qu'il ne fût englouti dans les précipices que lui ont, continuellement, creusé la tyrannie et l'ambition! Toutes les ressources que recèlent le génie et les grandes âmes ont été employées à le préserver.

Votre violent amour de la liberté, aidé de la connaissance du cœur humain, si utile aux régénérateurs d'un gouvernement corrompu, est parvenu à dévoiler toutes les conjurations. Lui seul a découvert ces nouveaux monstres qui, séduits par les tyrans de l'Europe, s'empresaient à nous forger d'autres fers. Votre œil perçant, après avoir reconnu sur les visages, l'inquiétude du crime, a bientôt eu à rencontrer ce dédale ténébreux où a été conçu l'exécrable projet d'acheter des dignités au prix du sang de ses frères et d'assassiner sa patrie en la caressant. Vous êtes arrivés à temps, Citoyens, pour sauver encore une fois notre pays. Que de grâce nous vous devons! Une aussi noire perfidie néanmoins, répand de l'amertume sur nos jours. Nos cœurs glacés par la défiance n'osent plus se livrer à de doux épanchements. Nous haïrions l'existence, dans ces douloureux moments, si vos bienfaits ne nous apprenaient pas à la chérir. Vous nous faites espérer lorsque vous aurez dissipé les orages qui s'amoncèlent sur notre horizon politique, un bonheur sans nuages; nous nous fions à vos promesses: nous l'attendons de vous seulement, car nous ne voulons le recevoir que des mains de la sagesse et de celles de l'égalité.»

[Mêmes signatures.]

e

[La Sté popul. du Puy, à la Conv.; 25 germ. II] (1).

« Citoyens représentants,

Après vous avoir déjà témoigné la satisfaction que nous fit éprouver la découverte de l'infâme conspiration ourdie contre la sûreté de la République par les Hébert et complices; après avoir félicité la Convention, ainsi que ses Comités de salut public et de sûreté générale, de l'active surveillance qui vient de sauver, encore une fois,

la patrie, en déjouant un complot qui fut sur le point de devenir d'autant plus funeste à la liberté, que ses auteurs s'étaient couverts du masque imposant du patriotisme pour réussir plus sûrement.

Nous venons aujourd'hui faire retentir l'enceinte de vos augustes séances des transports de joie que nous avons fait éclater en apprenant la chute des têtes criminelles des conspirateurs.

Les cris mille fois répétés de vive la République, vive la Convention! vivent les Comités de salut public et de sûreté générale! se sont fait entendre, et l'ivresse de nos cœurs ne pouvait être comparable qu'à celle des témoins de l'exécution des coupables, et qu'à la reconnaissance que nous inspirent, pour vous, les efforts soutenus, l'énergie vertueuse que vous ne cessez de déployer pour asseoir la liberté du peuple français sur les débris de toutes les dominations et sur les trônes brisés des tyrans atroces qui, ne pouvant nous vaincre par la force des armes, voudraient nous subjuguier par le secours du crime et de la corruption.

Enlevez leur, Citoyens représentants, enlevez leur cette dernière autant qu'infâme ressource, celle des scélérats; redoublez d'énergie, achevez d'écraser, avec la foudre révolutionnaire que le peuple se félicite d'avoir placé dans vos mains, les implacables ennemis du peuple et de l'humanité; et ces ennemis sont les égoïstes, les modérés qui ne connaissent point de patrie; et les hommes qui ne sont que riches, et ces âmes lâches, comme sans mœurs, que la vénalité corrompt en les rapprochant, tous ceux enfin qui, incapables d'aucun effort de vertu, ne savent s'imposer aucune privation lorsqu'il s'agit de faire un sacrifice en faveur de la liberté et de l'égalité.

Citoyens Représentants, vous avez appelé les Sociétés populaires en communauté de soins avec vous; soyez convaincus que la nôtre ne sera pas indigne de cette honorable confiance, elle la méritera en ne cessant de surveiller, et dénoncer tous les ennemis de la patrie, sous quelque forme qu'ils se présentent; elle la méritera en faisant passer dans les montagnes qui nous avoisinent, avec l'instruction, les principes républicains que voudrait étouffer le fanatisme dans le cœur des utiles cultivateurs qui peuplent nos campagnes, elle la méritera enfin en ne négligeant rien pour contribuer à rendre les hommes meilleurs et à garantir des triomphes à la liberté et à l'égalité. S. et F.»

VINCENT, MALZIEN, BOUSQUET, BOUTAUD, Charles ROBERT, LIOGIER, André SECOND, VISSAGUET, JULIEN, André, DESIMOND, VITAL, BERTRAND, COFFY fils, LIOGIER, NACHON, SEGUIN, BABRIAT, SOLLIER, LAVIAL, OLLIVIER, BALLARD, MEUSOUET, LIOGUE (sans doute LIOGIER), BRUNET, BABEUF, BRALIORGUE, BRAULT [et 5 signatures illisibles].

f

[La Sté popul. de La Barre, à la Conv.; s.d.] (1).

« Citoyens représentants,

Le génie de la liberté veille sur votre immortel ouvrage; vous venez de sauver encore une

(1) C 303, pl. 1100, p. 3; Bⁱⁿ, 3 flor.

(1) C 303, pl. 1100, p. 6; Bⁱⁿ, 3 flor.